

Le 3 juillet 2017

Madame, Monsieur,

Le conseil d'école a décidé de repasser en 4 jours avec les horaires suivants à la rentrée prochaine :

- Genillé : 8h30 – 11h45 / 13h30 – 16h15
avec Activités Pédagogiques Complémentaires (facultatifs) le lundi de 16h15 à 17h15

- Céré-La-Ronde : 8h45 – 12h / 13h30 – 16h15
avec Activités Pédagogiques Complémentaires (facultatifs) le mardi de 16h15 à 17h15.

Et les mairies ont délibéré en ce sens.

Nous sommes dans l'attente de la validation par le DASEN.

En attendant le car, une garderie gratuite sera mise en place à Genillé, de 16h15 à 16h30, pour les familles qui ont des enfants scolarisés dans les deux communes du RPI.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la réponse du DASEN.

En cas de besoin, merci de vous rapprocher de votre mairie.

Cordialement,

Les membres du conseil d'école

Le 3 juillet 2017

Madame, Monsieur,

Le conseil d'école a décidé de repasser en 4 jours avec les horaires suivants à la rentrée prochaine :

- Genillé : 8h30 – 11h45 / 13h30 – 16h15
avec Activités Pédagogiques Complémentaires (facultatifs) le lundi de 16h15 à 17h15

- Céré-La-Ronde : 8h45 – 12h / 13h30 – 16h15
avec Activités Pédagogiques Complémentaires (facultatifs) le mardi de 16h15 à 17h15.

Et les mairies ont délibéré en ce sens.

Nous sommes dans l'attente de la validation par le DASEN.

En attendant le car, une garderie gratuite sera mise en place à Genillé, de 16h15 à 16h30, pour les familles qui ont des enfants scolarisés dans les deux communes du RPI.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la réponse du DASEN.

En cas de besoin, merci de vous rapprocher de votre mairie.

Cordialement,

Les membres du conseil d'école